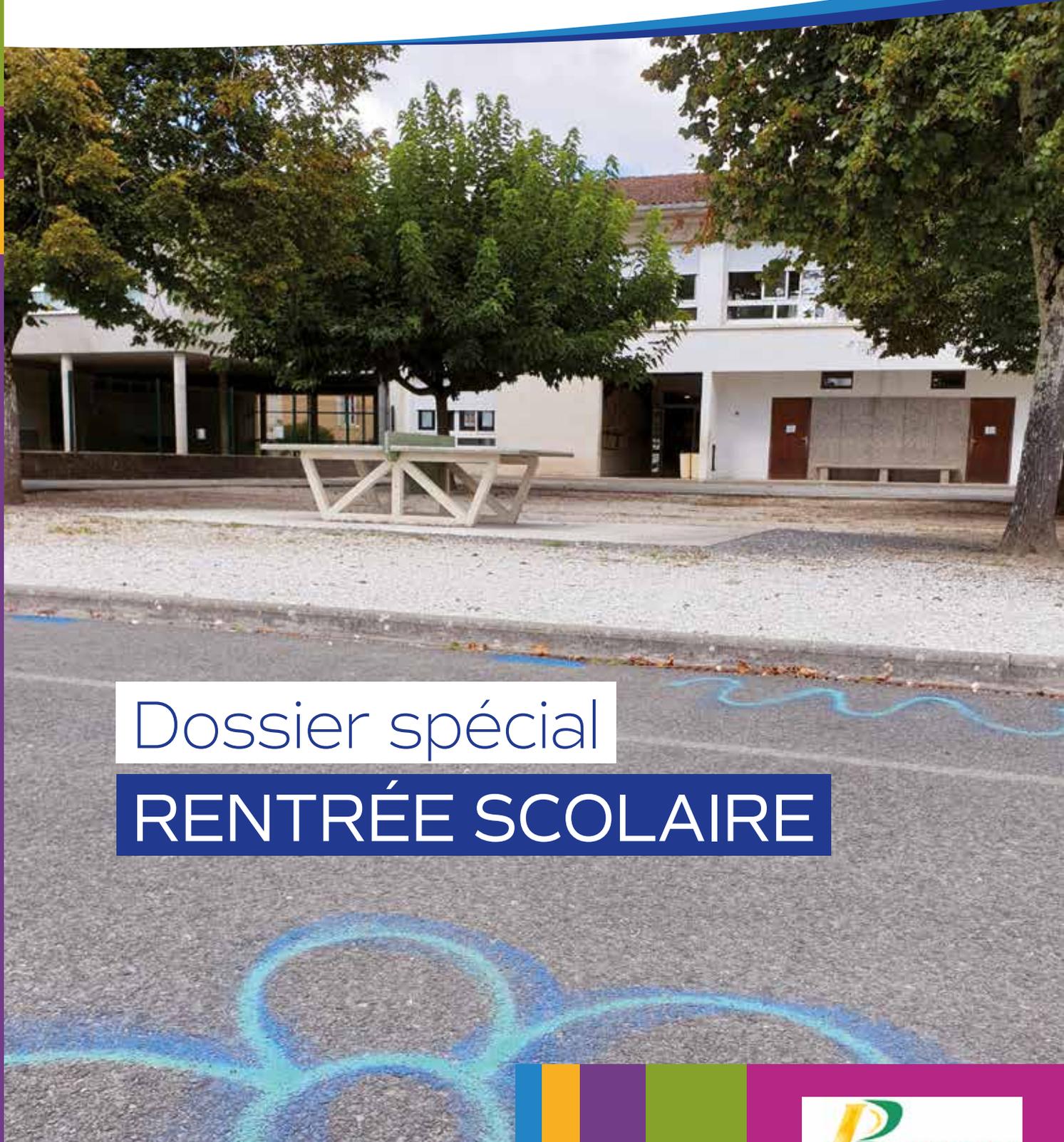


La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Septembre/Octobre 2020



Dossier spécial

RENTRÉE SCOLAIRE



Facebook :Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie ou par mail à dc@barsac.fr

Prochaines permanences :
Samedis 19 sept. - 03, 17 et 31 oct. - 14 nov.

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Même si cette année est particulière avec le COVID-19, il nous faut continuer à avancer, et à tous nos écoliers à apprendre. Le protocole sanitaire mis en place, comme nous l'ont demandé l'Éducation Nationale et le Préfet, est respecté par tous. Je remercie nos écoliers, le personnel communal, les enseignants et les parents pour leur sérieux, leur professionnalisme et cette volonté d'aller de l'avant dans l'intérêt de tous. Il en est de même à la Calandreta de Siron. Cette rentrée des classes s'est très bien passée, et nous en sommes heureux.

À la mairie, les dossiers avancent malgré toutes les complications dues à ce début d'année de confinement et à une reprise sous conditions.

Les associations font leur rentrée elles aussi pour le plus grand bonheur de tous et là aussi, en respectant les protocoles sanitaires mis en place par leurs fédérations respectives.

Le coup de pouce aux familles est maintenu et étendu jusqu'à 13 ans et non plus 11 ans comme par le passé. Il est important de garder les enfants dans nos associations. Par cette aide financière de 25€, la commune apporte son soutien aux parents et aux associations.

Les vendanges ont débuté. Je rappelle à tous que les tracteurs et vendangeurs vont sillonner encore plus les routes communales. Je vous demande d'être encore plus vigilant que de coutume. Je souhaite à tous nos viticulteurs de très bonnes et belles vendanges.

L'automne est synonyme de chasse, de cueillette des cèpes, de châtaignes, de belles journées ensoleillées pour notre plus grand plaisir à tous. Il est important de partager les zones boisées mais aussi tous les espaces qui sont sur notre commune.

Je vous souhaite un très bel automne de partage avec famille et amis.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	10/07	31/08
Dominique CAVAILLOLS	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓
Catherine MARCHAL	✓	P
Philippe BLOCK	✓	✓
Charlotte VALLOIR	✓	P
Xavier MUSSOTTE	✓	✓
Typhaine GUEZET	P	✓
Mathias LOUIS	P	✓
Katell EYHARTZ	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	A
Virginie LANUQUE	✓	✓
Mohameth TRAORE	✓	✓
Pascale NION	✓	✓
Cédric PRAT	✓	✓
Sandra CHADOURNE	✓	P
Patrick GRASZK	✓	✓
Isabelle ROY	A	✓
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent

LE CARNET

Naissance

Lina CHALVIGNAC, le 18 août 2020,
chez Anthony CHALVIGNAC et Laura JACQUES

PACS

Lilian BREJASSOU & Vanessa RITOU, le 13 août 2020

Mariages

Julien IMBERT & Anaïs VILATTE, le 25 juillet 2020
Alexandre BLANCHOT & Amélie PAUSÉ, le 8 août 2020
Stéphane WAGREZ & Marina DEJEAN, le 22 août 2020
Serge LOPÈS & Claudine PASSERIEUX, le 29 août 2020

Décès

Pierre PASCAUD, le 1^{er} août 2020
Michel DUPEYRON, le 8 août 2020
Claudine CANTEREL, le 8 août 2020
Rémi BATIS, le 18 août 2020

La vie municipale



Le rôle principal du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de venir en aide aux personnes en difficultés.

Le CCAS est présidé par le Maire, Dominique CAVAILLOLS, assisté d'une vice-présidente et adjointe aux Affaires Sociales, Catherine MARCHAL et de sa suppléante, Sandra CHADOURNE, conseillère municipale, ainsi que de 4 membres élus : Carine MATHEY, Pascale NION, Benoît TRABUT-CUSSAC et 4 membres non élus : Anaïs VILATTE, Eloïse MARTEN, Claire RUMEAU et Mathilde BIBENS. Vous accueillir, vous écouter, vous accompagner, vous informer, vous orienter, chercher et trouver des solutions ensemble, telles sont les missions du CCAS. Vous êtes barsacais ou barsacaise et vous avez des besoins, des attentes ? Vous rencontrez des difficultés dans la recherche de logement, d'emploi ou de formation, des difficultés financières, des problèmes de santé, de handicaps, ... ? Le CCAS de Barsac est à votre disposition pour :

- Vous aider à faire le point sur votre situation,
- Vous informer sur les dispositifs existants,
- Vous transmettre des informations facilitant vos démarches, vous accompagner dans la réalisation de certaines d'entre-elles,
- Vous orienter vers les organismes publics ou privés en mesure de répondre à vos besoins et attentes.

Venez nous rencontrer lors des permanences en mairie, en toute confidentialité.

Prochaines permanences :

Vendredis : 09 oct. et 06 nov. de 14h à 17h sans RDV
Samedis : 26 sept. et 24 oct. et 21 nov. de 9h à 12h
sur RDV au 05 56 27 43 00



Fin des travaux aile gauche Mairie

Les travaux de restauration de l'aile gauche méridionale de la mairie sont terminés depuis cet été. Ils clôturent le programme de remise en état des locaux associatifs commencés il y a 13 ans. La mise aux normes de ce bâtiment, jamais restauré depuis 50 ans, était devenue incontournable. Le 1^{er} étage de ce nouveau local est mis à disposition de l'école de musique et de la Banda Los Gaujos. Une salle de cérémonie accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagée au rez-de-chaussée.

Calculez votre taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc.). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Elle est payable en deux fois à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

En quelques clics calculez son montant, à l'euro près, et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.taxe-amenagement.fr

Inscription listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Vous pouvez vous inscrire directement par internet sur le site service-public.fr



Dossier spécial RENTRÉE SCOLAIRE

Les agents des écoles : Une équipe au service des enfants

A l'école, en plus de l'équipe enseignante, les enfants sont encadrés au quotidien par une équipe qualifiée composée de 7 agents. Accueil, animation, surveillance, entretien des locaux, préparation et service des repas au restaurant scolaire, c'est une véritable fourmilière qui s'active chaque jour aux écoles pour accueillir nos jeunes barsacais dans les meilleures conditions et veiller à leur bien-être. Un grand merci à eux.

Pendant les vacances, tout a été mis en œuvre au sein des services de la Mairie et de l'équipe enseignante pour préparer la rentrée scolaire afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Toute l'équipe éducative, l'ensemble des élus et les associations de parents d'élèves souhaitent un bon retour à vos enfants sur le chemin de l'école.



Coup de pouce aux familles

Parce qu'il est important que les enfants puissent exercer une activité en dehors du temps scolaire, les élus ont mis en place depuis 2015 le «Coup de pouce aux familles». Face à son succès, l'opération est renouvelée cette année. Ainsi, si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants, âgés de 6 à 13 ans, dans une association sportive ou culturelle de Barsac (ou dont l'activité se situe sur la commune ou Preignac pour les associations jumelées ou fusionnées), vous bénéficierez d'une réduction de 25€ sur le montant de l'inscription. Une seule réduction sera attribué par enfant. Sport, musique, arts plastiques, danse, théâtre...

Faites votre choix : www.barsac.fr/vie-associative



Travaux d'été

Les travaux de réfection de la toiture de l'école, qui était en très mauvais état, sont terminés. Réalisés en deux tranches, la partie élémentaire avait été effectuée l'année dernière, les travaux du côté maternelle ont été réalisés cet été. Ces travaux sont financés à 50% par le Conseil Départemental.



Un fruit à la récré

Le programme « un fruit à la récré » est reconduit cette année. Une fois par semaine, un fruit, fourni par des producteurs locaux, est offert à chaque élève pendant la récréation. Les fruits sont préparés avec attention par les élus, le personnel des écoles et les parents bénévoles avant d'être distribués par leurs soins aux enfants. Cette initiative favorise la découverte, initie les enfants au plaisir de consommer davantage de fruits et permet d'en faire une habitude quotidienne.

Goûter offert par la Mairie

La rentrée des classes a eu lieu mardi 1^{er} septembre 2020. Traditionnellement, un goûter offert par la Mairie est servi à l'issue de cette première journée d'école. Exceptionnellement, cette année, compte tenu des règles sanitaires en vigueur, la goûter de la rentrée a été distribué aux enfants avant la sortie des classes.

La rentrée des petits calendrons

Les petits calendrons ont bien repris le chemin de l'école malgré les conditions sanitaires actuelles. Toute l'équipe de la Calandreta souhaite une bonne rentrée à tous les enfants et remercie l'ensemble du personnel municipal.



Une rentrée sereine dans le respect des recommandations sanitaires

Afin que les écoliers fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous. Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres. Ensemble, nous réussissons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :
- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

A noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones où le nécessaire, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins. Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr



Reprise

DES ENTRAÎNEMENTS DU FOOT

Au Football Club Barsac/Preignac, les équipes « séniors » ont repris le chemin des terrains sous la houlette d'un nouvel entraîneur, bien connu au temps du FC Preignac, Christophe Rapin. L'équipe fanion du FCBP jouera cette année au niveau Départemental 3, avec des objectifs d'accession à l'étage supérieur. L'équipe réserve, en entente avec l'équipe fanion de L'Avenir Toulonnais espérant jouer les premiers rôles au niveau Départemental 4. Les vétérans/Foot loisir ont repris aussi l'entraînement. Cette équipe, riche d'un peu plus de 30 joueurs, où la joie, la bonne humeur et les bonnes valeurs du bien vivre ensemble ont soudé un groupe très sympathique. Si vous souhaitez rejoindre le FCBP, contacter Jimmy (séniors) au 07 81 81 93 18 ou David (vétérans) au 06 87 56 79 45. Pour l'Avenir Sauternais, groupement de jeunes rassemblant les écoles de foot de Barsac/Preignac et Toulonne, la reprise des activités commence doucement. La nouveauté de ce début de saison est la création d'un groupe en entente avec les clubs voisins du FC Graves et de Ste Croix Du Mont. Près de 40 jeunes (pour 2 équipes) vont en découdre dans des championnats très ouverts et serrés. L'Avenir Sauternais recrute toujours des joueurs dans toutes les catégories (enfants nés entre 2006 et 2015) ou des éducateurs ou des accompagnants ; n'hésitez pas à contacter Nicolas au 06 61 91 61 76 qui vous guidera dans votre démarche, ou alors venez nous voir le Mercredi après-midi au stade de Barsac à partir de 14h où l'équipe dirigeante se fera un plaisir de vous recevoir.

Après une longue période d'arrêt, le foot reprend ses activités tout en respectant les protocoles sanitaires décidés par la Fédération Française de Football et la Ligue d'Aquitaine.



Le Vélo Club Barsacais roule de nouveau

Après un début de saison qui laissait espérer un bilan conforme à nos ambitions, (en 4 courses, 1 victoire et 3 places de deuxième) nous avons dû, comme vous tous et toutes interrompre nos activités sportives. Après cette période compliquée, nous avons pu reprendre nos activités professionnelles et de loisirs. La saison cycliste a donc repris le 2 août à Pindères (47) où Florent PAGGILOLO a remporté l'excellente 2^{ème} place. Puis il y a eu à Lauzun, la victoire de Yann TOUTAIN qui récidive à Marions puis à St Martin de Coux au terme d'une fabuleuse course d'équipe, Mickaël DUMESNIL prenant la 3^{ème} place, de même à Izon puis à Luxey où Yann finit 2^{ème}. Seuls 4 coureurs ont repris la compétition, pour les autres ce sera en 2021. Malgré ces événements défavorables, on voit bien que nos 2 champions de France comme l'ensemble des coureurs du VCB n'ont rien perdu de leur motivation. Un petit clin d'oeil à l'ensemble de nos bénévoles qui sont restés sur la brèche cette année. Nous comptons sur eux l'an prochain.



Journées du patrimoine

Les Amis de l'Eglise vous ouvrent les portes de l'Eglise dans le cadre des Journées du Patrimoine. Visites guidées et démonstrations musicales de l'orgue de 10h à 13h et 14h à 18h30 sont au programme. Ils accueilleront Alain Faye, facteur d'orgue et restaurateur de l'orgue de Barsac, le samedi et dimanche après-midi pour des visites et démonstrations de l'orgue ainsi qu'Eva Darracq Antesberger, professeur au conservatoire d'orgue de Bordeaux. Les mélomanes de l'orgue seront comblés avec des concerts improvisés à 15h et 16h le samedi et le dimanche. L'association « Les Amis de l'Eglise » sera également heureuse de vous faire découvrir les dernières restaurations et les projets à venir. Entrée gratuite. Pour tout renseignement, contacter le 06 08 97 84 26



NOUVEAU ! Des cours de théâtre à Barsac

Grande nouveauté pour cette rentrée, la Compagnie du Chat Huant, toute nouvelle association barsacaise, proposera des cours de théâtre pour enfants, ados et adultes au foyer multi assos. Cette jeune compagnie professionnelle, portée par de jeunes comédiens, s'intéresse autant au théâtre classique qu'au théâtre contemporain et souhaite aujourd'hui transmettre son savoir en donnant à chacun un espace d'expression libre et bienveillant. Elle invite les ados à partir de 12 ans et les adultes à apprendre ou approfondir les bases du jeu théâtral mais aussi de développer l'imaginaire de chacun grâce à l'improvisation ou l'écriture. Elle propose également des cours d'initiation aux bases du théâtre pour les enfants de 6 à 11 ans.
Tarifs : Adhésion : 10€ - Enfants : 200€/an
Ados/Adultes : 300€/an. Paiement en plusieurs fois possible. Premier cours d'essai gratuit.

Cie du Chat Huant
Clémence GUEZENEC – 06 82 57 06 27
cieduchathuant@gmail.com
Facebook : Cie du Chat Huant

Danse Tempo reprend le rythme



L'Association Danse Tempo vous propose des cours de danse classique débutants, du Modern Jazz enfants (dès 4ans) & ados & adultes et du Hip-Hop enfants & ados avec des professeurs diplômés. Grande nouveauté pour 2020 : des cours de PILATES sont désormais au programme !

Pour plus d'informations, concernant le planning, les modalités d'inscriptions et les tarifs :
06 60 51 97 00 / dansetempobarsac@gmail.com
www.dansetempobarsac.wordpress.com

Soleil d'Automne reporte sa rentrée

Comme tant d'autres activités, les rencontres "Loto" et "Jeux de société" ont été interrompues. Si les conditions le permettent, ces moments de rencontres auxquels les adhérents étaient habitués reprendront le jeudi 01 octobre 2020.



Rond-point du Port LES TRAVAUX FINIS

Les travaux d'aménagement du carrefour giratoire au niveau de la route du Port sont terminés depuis le 31 juillet. La Mairie remercie le Conseil Départemental et la société Eiffage pour ce bel ouvrage réalisé dans les temps. Il permettra de fluidifier le trafic sur la RD 1113 dans des conditions de sécurité optimales pour tous les usagers

Lignes TER : Votre avis compte !

Chaque année la Région Nouvelle-Aquitaine organise une concertation sur les lignes de TER afin de permettre aux usagers d'échanger avec la Région, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions sur les sujets d'actualité : horaires, tarifs, travaux...

La concertation s'organise en deux étapes :

- Du 19 août au 21 septembre : Déposez vos propositions en vue d'améliorer le service de la ligne TER Bordeaux-Langon et Bordeaux-Agen
- Le 21 septembre de 18h à 20h : Participez en direct au comité de lignes en suivant la retransmission et en posant vos questions par SMS ou via les réseaux sociaux.

Toutes les infos sur www.jeparticipe-trains.fr

L'ARS Nouvelle-Aquitaine organise des opérations de dépistage COVID-19 gratuit sur le département : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Convention Citoyenne pour le Climat



Une convention citoyenne pour le climat (CCC) dans le Sud Gironde organisée par Sophie Mette, Députée de la 9^{ème} Circonscription de la Gironde se tiendra à la salle Bastard le jeudi 24 septembre à partir de 18h. Cet événement sera l'occasion d'échanger sur les 149 mesures émises par la Convention Citoyenne pour le Climat ; de réfléchir à leur mise en œuvre concrète pour notre territoire et de faire émerger de nouvelles idées. Une partie des propositions seront retranscrites dans un projet de loi, qui sera examiné en janvier 2021, à l'Assemblée nationale. Cinq ateliers-citoyens seront proposés aux participants, reprenant les thématiques de la Convention, à savoir : Se déplacer - Consommer - Se loger - Produire / Travailler - Se nourrir. A cette occasion, ont été conviés les élus locaux, les associations du secteur de l'environnement, les universitaires investies dans ces domaines. Si vous êtes intéressés par ces sujets vous pouvez participer en vous inscrivant en ligne. Pour des raisons sanitaires, la convention est limitée à 50 personnes maximum. Plus d'infos sur www.barsac.fr

Accueil des nouveaux habitants

Vous vous êtes installés sur Barsac il y a un an ou moins ? L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite le **vendredi 02 octobre à 18h30** pour un moment de rencontre convivial dans les jardins de la Mairie.

Inscription au 05 56 27 43 00 ou accueil@barsac.fr



Nouvelle récolte de Miel

La nouvelle récolte de miel produit par nos petites abeilles et mise en pots par nos soins à Barsac, est disponible à la vente en Mairie au prix de 7€ le pot.